



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel de l'académie de Strasbourg

CIEPAS

Strasbourg, le 3 octobre 2022

Affaire suivie par :
Tuyet-Trinh Collotte
Jenny-Patricia Lévy
Denise Litt
Myriam Marie-Luce
Cathy Loyzance
Philippe Viain
Tél. 03 88 23 38 96
Mél : tuyet-trinh.collotte@ac-strasbourg.fr
jenny-patricia.levy@ac-strasbourg.fr
denise.litt@ac-strasbourg.fr
cathy.loyzance@ac-strasbourg.fr
myriam.marie-luce@ac-strasbourg.fr
philippe.viain@ac-strasbourg.fr

6 Rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Référence : CIEPAS/TTC/JPL/DL/CL/MML/PV/2022/n° 160

Tuyet-Trinh Collotte
Jenny-Patricia Lévy
Denise Litt
Cathy Loyzance
Myriam Marie-Luce
Philippe Viain

Inspecteurs de l'Éducation Nationale
chargés de l'Enseignement technique
économie-gestion

à Madame, Monsieur le professeur d'économie-gestion
à Madame, Monsieur le directeur délégué aux formations
professionnelles et technologiques
Madame, Monsieur le directeur de SEGPA
s/c de Madame, Monsieur le proviseur de :
- lycée professionnel
- lycée polyvalent
s/c de Madame, Monsieur le principal de Collège/SEGPA
disposant du champ professionnel VDL
s/c de Madame, Monsieur le directeur de :
- lycée professionnel privé sous contrat

Objet : Lettre de rentrée de la filière économie-gestion, voie professionnelle

Mesdames et Messieurs,

Après trois années de déploiement de la transformation de la voie professionnelle, vous avez préparé cette rentrée scolaire avec une visibilité complète sur les différents modules et objectifs qui nous ont été assignés par le Ministère de l'éducation nationale. Il convient de mener cette année de formation avec l'expertise pédagogique qui caractérise la voie professionnelle afin de finaliser les ramifications entre dispositifs et enseignements disciplinaires nécessaires à la réussite de tous.

Dans l'attente de précisions quant à l'évolution de la formation professionnelle (sous statut scolaire, en apprentissage et en formation continue), conduite par notre ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et notre ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels nous vous invitons à partager notre lettre de rentrée accompagnée des principaux points disciplinaires annexés par filière.

Accompagnement pédagogique des enseignants

Nous tenons à féliciter les lauréats des concours et à ce titre nous accueillons 7 professeurs stagiaires en économie gestion. Ces réussites, nous les devons également aux tutrices, aux tuteurs et aux personnels d'accompagnement que nous remercions très sincèrement pour leur engagement à nos côtés. De même, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues nommés dans notre académie.

Afin de faciliter l'entrée dans le métier des professeurs contractuels, un accompagnement collectif est nécessaire aussi bien par les professeurs ressources désignés que par l'ensemble de l'équipe pédagogique en établissement en appui des modules du programme académique de formation élaborés par le corps d'inspection auprès de l'EAFC.

Communication professionnelle

Il est important de consulter régulièrement votre messagerie et de ne communiquer que par l'intermédiaire de votre adresse académique accessible via « <https://courrier.ac-strasbourg.fr> » et tout autre logiciel de messagerie.

Nous recommandons également à tous de mettre à jour votre CV sur I-prof
<https://si.ac-strasbourg.fr/iprof/servletiprofe>

Accompagnement de carrière des enseignants

Des modules de préparation aux concours internes de recrutement des personnels enseignants de l'éducation nationale sont proposés. Veuillez signaler votre intérêt auprès de l'inspecteur de votre spécialité.

Une circulaire relative à l'inscription sur la liste d'aptitude des DDFPT a été diffusée sous couvert de votre chef d'établissement. Vous pouvez également, dès à présent, vous signaler auprès de votre inspecteur de spécialité.

Formation du personnel enseignant

La formation continue connaît à cette rentrée une évolution notoire avec l'ouverture dans les académies de **l'Ecole académique de la formation continue** (EAFC), qui remplace la DAFOR qui existait jusqu'ici en Alsace.

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible tout au long de l'année et au fil de l'eau sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg. Les personnels pourront très prochainement candidater individuellement selon deux modalités proposées : une « pré-inscription » lorsqu'une formation est prête à être déployée et apparaîtra avec tous ses détails, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée par les formations à public désigné, des formations d'initiative locale (FIL) ou des formations territoriales de proximité (FTP) en formalisant une demande à l'EAFC. Vous pourrez vous rapprocher du corps d'inspection pour de plus amples informations.

Complémentaire au programme académique de formation, **l'offre de formation CEFPEP** ambitionne de renforcer la relation école-entreprise en vous permettant d'accéder à des univers professionnels variés par le biais d'immersions dans différentes structures grâce à l'implication de nombreux partenaires.

Cette offre s'adresse à l'ensemble des personnels de l'éducation, du premier ou second degré.

Certaines actions sont également proposées en lien avec les enjeux de société et priorités interministérielles :

- Égalité filles / garçons,
- Inclusion,
- Développement durable / Transition écologique,
- Engagement / Citoyenneté.

Enfin, le CEFPEP ainsi que l'académie de Strasbourg peuvent vous permettre de réaliser une immersion dans une organisation professionnelle que vous aurez identifiée afin de répondre à une demande ou un projet personnel.

L'offre de formations CEFPEP est consultable [ici](#).

Attention les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 9 octobre 2022 inclus.

Groupes Formation Action (GFA) et groupes de travail (GT)

Vous trouverez ci-dessous les différents groupes de travail qui se réuniront cette année. Nous remercions, dès à présent, l'ensemble des enseignants qui s'y impliqueront.

- GFA Approche et évaluation par compétences dans les filières Hôtellerie-Restoration (Spécialités, sciences appliquées et gestion appliquée)
- GFA Coloration du Bac Pro Commercialisation et services en restauration
- GFA Démarche de projet au cœur des chefs-d'œuvre
- GFA Réalité virtuelle et risques dans la grande distribution
- GT Olympiades des vitrines inter-établissements
- GFA Stratégie globale de formation liée à l'enseignement de spécialité en Bac Pro AGOrA
- GFA Scénarisation et évaluation du chef-d'œuvre en Bac Pro AGOrA
- GFA Création d'études de cas en Bac Pro AGOrA
- GFA Concours « AGOrA en action »

Proposition : Plan de continuité pédagogique :

Afin d'être prêt à faire face à des situations imprévues susceptibles de perturber l'organisation habituelle des enseignements, chaque établissement public et privé sous contrat actualise à la rentrée scolaire son plan de continuité pédagogique.

Plusieurs documents actualisés sont à votre disposition à cette fin sur la page éducol dédiée au plan de continuité pédagogique. Le plan doit pouvoir être activé sans délai pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves en cas de situation obligeant à prendre des mesures collectives ciblées (par exemple, mise en place de cours hybrides au lycée selon le niveau du protocole sanitaire en vigueur ou fermeture temporaire en raison d'une situation météorologique extrême).

Dans cette perspective, le ministère a souhaité se doter d'une nouvelle solution de classes virtuelles pleinement souveraine, basée sur un logiciel libre éprouvé et un hébergement industriel français conforme à la nouvelle doctrine de l'État en matière de cloud.

Entièrement gratuit et accessible en permanence, ce nouveau service « Classe virtuelle » remplace « Ma classe à la maison » du Cned. Il est disponible sur la plateforme apps.education.fr. Des ressources et guides utilisateurs sont disponibles sur la page éducol dédiée à l'accompagnement des professeurs dans la découverte de ce nouveau service de classes virtuelles.

Nous vous rappelons la répartition des filières selon nos responsabilités :

Tuyet-Trinh Collotte	Alimentation Vente Distribution Logistique en SEGPA Économie-droit en sections tertiaires et Économie-gestion en production
Jenny-Patricia Lévy	Gestion-Administration - Logistique - Transport
Denise Litt	Métiers de la sécurité
Myriam Marie-Luce	Mission académique sur la difficulté scolaire
Cathy Loyzance-Schott	Métiers du commerce et de la Vente Métiers de l'accueil
Philippe Viain	Hôtellerie Restauration Fleuristerie

Nous tenons à remercier les professeurs qui se sont investis avec professionnalisme dans la conception des sujets d'examen, sachant que cette action fait partie intégrante des missions de l'enseignant à l'instar de leur engagement dans les examens.

En annexes de ce courrier de rentrée, vous trouverez les principales informations en ce début d'année par filières.

Ensemble, nous sommes engagés auprès de tous les apprenants pour leur permettre d'acquérir les clefs d'une réussite professionnelle et sociale ambitieuse. Nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans vos missions pour la réussite de tous les apprenants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire porteuse d'épanouissement.



Tuyet-Trinh Collotte,



Jenny-Patricia Lévy,



Denise Litt,



Myriam Marie-Luce,



Cathy Loyzance,



Philippe Viain

Annexes :

Filière des métiers de l'alimentation

Filière des SEGPA

Enseignements de l'économie-gestion et de l'économie-droit en BCP

Filière des métiers de la sécurité

Filière du tertiaire administratif

Filière de la logistique et du transport

Filière de l'hôtellerie-restauration

Filière commerciale

Filière des métiers de l'alimentation

L'offre de formation est en constante évolution :

Le plan de relance de l'apprentissage a généré une forte augmentation des inscriptions dans les filières de l'alimentation, tous les centres de formation des apprentis sont concernés. Elle nécessite toutefois des installations et des équipements adéquats afin de permettre d'assurer les séances de pratique professionnelle dans des conditions conformes. Ainsi, les formations de la voie initiale nécessitent d'être repositionnées dans ce nouveau paysage de la formation, les équipes sont engagées dans la réflexion sur le mixage du public.

Une nouvelle formation à la MC3 Vendeur Conseil en Alimentation vient d'être créée au lycée privé Charles-de-Foucauld à partir de septembre 2022. Elle peut intéresser les lauréats du CAP EPC souhaitant se spécialiser dans de la vente alimentaire en boulangerie, pâtisserie, fromagerie...

Les formations de la filière de l'alimentation sont dispensées dans 7 centres de formation (3 publics et 4 privés) :

- UFA A. Siegfried (HAGUENAU)
- UFA J. Verne (SAVERNE)
- UFA Roosevelt (MULHOUSE)
- LP privé Ch Foucauld (SCHILTIGHEIM)
- CFA Les Compagnons du Devoir
- CFA Chambre des Métiers B. Stalter (ESCHAU)
- CFA Chambre des Métiers Centre Alsace M. Rudloff (COLMAR)

Les taux de réussite aux examens en alimentation à la session de juin 2022 :

BCP	
Bac pro Boulangerie-Pâtisserie	100%
BP	
Boucher	83,30%
Boulangier	89,90%
Charcutier Traiteur	84,60%
MC3	
Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiserie spécialisées	86,36%
CAP	
Boucher	90,50%
Boulangier	78,60%
Charcutier Traiteur	93,30%
Chocolatier confiseur	92,80%
Pâtissier	79,70%
Glacier fabricant	89,50%
Poissonnier écailler	100%

Les diplômes en rénovation :

- La MC Vendeur conseil en alimentation : lien vers le nouveau référentiel publié au journal officiel le 10/08/2022 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046165374>
- Le CAP Chocolatier : groupe de travail engagé sur la rénovation à la rentrée 2022.
- Le CAP Boucher : le chantier de rénovation est lancé.

Un espace collaboratif privé est accessible sur la plateforme Tribu, sur demande d'invitation à formuler auprès de l'inspectrice via tcollotte@ac-strasbourg.fr, pour tout formateur intervenant dans la filière de l'alimentation, qui pourra ainsi accéder aux ressources académiques (documents de travail, sujets d'examen, grilles d'évaluations).

Filière des SEGPA

Dans le Haut-Rhin, on compte 10 SEGPA proposant le champ « Vente Distribution Logistique » (VDL), avec la réimplantation à la rentrée 2022 de l'atelier de vente au collège L. Herr (ALTKIRCH).

Les SEGPA proposant le champ « Vente Distribution Logistique » (VDL) seront au nombre de 20 dans l'académie :

BAS-RHIN

1. Clg A. Maurois (BISCHWILLER)
2. EREA H. Elbel (ILLKIRCH-GRAFF)
3. Clg M. Alexandre (LINGOLSHEIM)
4. Clg F. Dolto (REISCHHOFFEN)
5. Clg Les Sources (SAVERNE)
6. Clg Erasme (STRASBOURG)
7. Clg Solignac (STRASBOURG)
8. Clg Rouget de Lisle (SCHILTIGHEIM)
9. Clg Le Ried (BISCHHEIM)
10. Clg Mentel (SELESTAT)

HAUT-RHIN

1. Clg L. Herr (ALTKIRCH)
2. Clg H. Berlioz (COLMAR)
3. Clg J. Mace (MULHOUSE)
4. Clg Bourxwiller (MULHOUSE)
5. Clg S. Exupéry (MULHOUSE)
6. Clg F. Villon (MULHOUSE)
7. Clg C. Walch (THANN)
8. Clg J. Prévert (WINTZENHEIM)
9. Clg D. Bosco (WITTENHEIM)
10. Clg Marcel Pagnol (WITTENHEIM)

L'approche par les projets et le travail collaboratif

La mobilisation des enseignants sur le travail en réseau avec les PLP et la pédagogie de projets en lien avec le milieu économique local, sont cruciales, afin de faciliter le parcours d'orientation du jeune en 3ème SEGPA et favoriser son intégration en LP. Le concours « Vis ton défi » a permis jusqu'ici un travail collaboratif entre les professeurs de LP et de VDL, dans le déploiement et les évaluations en jury durant les épreuves. Il a été maintenu en mode distanciel durant les deux années de crise sanitaire et a permis de préserver le lien avec les élèves de SEGPA, grâce à l'implication forte des enseignants de VDL.

Enseignements de l'économie-gestion et de l'économie-droit en BCP

	Nombre de copies corrigées	Nombre de copies absentes
Economie-droit (baccalauréats tertiaries)	1 934	90
Economie-gestion (bacclauréats secteurs production)	2 809	111

A la session de juin 2022, s'est organisée pour la première fois le 07 juillet 2022 sur 6 sites académiques la première partie de la sous-épreuve de contrôle (au choix du candidat) en économie-droit, ainsi qu'en économie-gestion, respectivement pour les candidats des baccalauréats du tertiaire et de secteurs de production.

Textes au BO : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Un très grand merci aux membres du groupe de travail GT économie-droit et économie-gestion, qui ont conçu les propositions de sujets, ainsi qu'aux services de la DEC qui ont œuvré dans un délai très court pour mettre à disposition les documents dans tous les centres d'interrogation.

A cet effet, un espace Tribu permet également aux volontaires un accès aux exemples de sujets à tout enseignant volontaire qui en fera la demande auprès de l'inspectrice en charge tcollotte@ac-strasbourg.fr

Filière des métiers de la sécurité

Afin de promouvoir une pédagogie adossée à des contextes professionnels déclinés en situations de travail réalistes, des animations pédagogiques sont prévues cette année. Elles porteront sur la mise en œuvre de scénarios pédagogiques, sur l'évaluation des compétences et sur la digitalisation du livret de PFMP.

Un espace TRIBU est également en cours de création, recensant les dernières actualités liées à la filière, des informations pédagogiques et réglementaires. C'est un outil de travail mis à votre disposition qui sera régulièrement actualisé en articles, documents officiels.

Vous pouvez enrichir cette espace en nous communiquant à M. François Mertz (membre de la commission numérique) et moi-même, des événements, des expérimentations, des projets, des pratiques de co-intervention, des activités liées au chef d'œuvre, des travaux d'élèves. Je le remercie pour son investissement, ainsi que M. Fabien Naegelin, Aide-IEN pour son appui et son professionnalisme.

Pour les professeurs contractuels intervenant dans cette filière, veuillez noter que le CAPLP externe d'économie gestion option "Prévention sécurité" s'est ouvert l'année dernière. Les inscriptions session 2023 seront ouvertes à l'automne 2022 (dates et calendrier à paraître).

Le lien suivant <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid100820/les-programmes-des-concours-enseignants-second-degre-session-2023.html> vous permettra de prendre connaissance du programme d'admissibilité et d'admission au concours et des épreuves.

Filière du tertiaire administratif

Trois réunions territoriales pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de la première session en 2023 du baccalauréat professionnel « Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités » (AGOrA), se dérouleront en octobre :

- mardi 4 octobre au lycée F.-D. Roosevelt à Mulhouse pour les équipes des établissements d'Altkirch, Mulhouse, Saint-Louis, Thann, Wittenheim ;
- jeudi 6 octobre au lycée Schweisguth à Sélestat pour les équipes des établissements de Colmar, Erstein, Guebwiller, Molsheim, Sélestat ;
- jeudi 13 octobre à l'ECAM Strasbourg - Europe à Schiltigheim pour les équipes des établissements de Bischwiller, Haguenau, Sarre-Union, Saverne, Strasbourg, Wissembourg.

Les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques des établissements concernés y seront associés. Une focale sur les colorations du diplôme sera notamment abordée dans la matinée.

Ressources pédagogiques :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/filieres-et-ressources/tertiaire-administratif/baccalaureat-professionnel-assistance-a-la-gestion-des-organisations-et-de-leurs-activites/ressources-pedagogiques/>

Filière de la logistique et du transport

La première session du baccalauréat « Organisation de Transport de Marchandises » (OTM) se déroulera en 2023, des réunions entre les équipes seront organisées ponctuellement.

Ressources pédagogiques :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/filieres-et-ressources/transport-et-logistique/bac-pro-organisation-de-transport-de-marchandises/ressources-pedagogiques/>

Filière de l'hôtellerie-restauration

1) Identifier les aides IEN-ET

Je tiens spécifiquement à renouveler mes remerciements à Madame Odile Vapaille et à Monsieur Guillaume Sébastien pour leur investissement, leur collaboration et leur conseil en tant qu'aides IEN à mes côtés depuis ma prise de fonctions mais également pour tout ce qui a précédé mon arrivée.

A compter de la rentrée 2022, j'ai le plaisir de vous informer que vous pourrez, au titre des aides IEN-ET économie-gestion, contacter :

- Monsieur Cédric Crisafulli, 68, lycée Charles Pointet Thann – Restaurant
- Monsieur Denis Pignon, 67, lycée Aristide Briand Schiltigheim – Cuisine
- Monsieur Sébastien Deschenes, 67, lycée Alexandre Dumas Illkirch – Webmaster

2) Suivre son actualité professionnelle - sites et liste de diffusion

Toutes les diffusions nationales, tous les référentiels, repères pour la formation des différents diplômes, grilles de compétences et les nouveautés se trouvent sur les sites suivants :

- au niveau national : www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr,

- au niveau académique (en sous rubriques) : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/>

Je vous invite à vérifier votre abonnement à la liste de diffusion : lp_restaur@ac-strasbourg.fr

3) Travailler collectivement

Notre espace collaboratif et privatif pour le suivi et le partage des ressources est accessible aux détenteurs d'une adresse électronique ac-strasbourg.fr.

A défaut, une adresse établissement a été générée, veuillez prendre contact avec votre directeur, DDFPT ou nous signaler votre contrainte d'accès à sebastien.deschenes@ac-strasbourg.fr

Espace : <https://ac-strasbourg.moodle.monbureaunumerique.fr/course/view.php?id=2465§ion=8>

Sur cet espace collaboratif, vous retrouvez :

- les situations professionnelles des années antérieures,
- le nouveau calendrier de collecte des contributions,
- les documents nécessaires aux publications et collectes.

4) Découvrir le programme académique de formation

En plus des actions de formations nationales citées dans la lettre de rentrée :

- Hervé This vient de m'indiquer qu'il envisage une seconde journée de formation dans le Bas-Rhin, les personnes intéressées (Cuisine) peuvent se manifester auprès de philippe.viain@ac-strasbourg.fr
- Un groupe de travail sera mobilisé pour reprendre l'intégration, les indicateurs de performance et de réussite (Cuisine et Restaurant) dans les situations professionnelles.

5) Connaître les nouveautés en Cuisine

« Formons les Cuisiniers de demain aux enjeux d'une Alimentation Durable ».

Un guide pédagogique a été publié afin de répondre aux besoins d'évolution des formations existantes dans le domaine de la cuisine. L'objectif est de faire évoluer la formation initiale des futurs professionnels de la cuisine face aux évolutions législatives, tendances globales de marchés et attentes des consommateurs, en sensibilisant les acteurs de la formation et en leur proposant des exemples de thèmes de culture professionnelle, de formation pratique et de projets s'adossant aux diplômes et dispositifs de formation existants.

Les DDFPT seront consultés début octobre afin de connaître vos choix pédagogiques d'intégration dans les enseignements de ces nouveaux éléments : disciplines, thématiques, niveaux. Les collègues de sciences appliquées sont également destinataires de ce guide via leur inspectrice, madame Anne Wohnhass.

Téléchargement du guide à cette adresse : <https://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/spip.php?article3719> et dans les rubriques des diplômes concernés sur le site académique.

6) Connaître les nouveautés en restaurant

La réflexion engagée en cours de cette précédente année scolaire quant à la coloration du baccalauréat professionnel CSR est confortée par la publication d'un vadémécum national : Coloration des diplômes professionnels.

Lien : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/filieres-et-ressources/hotellerie-restauration/bac-pro-commercialisation-et-services-en-restauration/>

Un groupe académique de travail sera piloté par Cédric Crisafulli pour étayer ce guide et permettre de lancer l'expérimentation dans les établissements volontaires à compter de la rentrée 2023. Un point par établissement sera conduit pour identifier les pistes de développement.

7) Actualiser le plan de maîtrise sanitaire

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, des équipements techniques ont été installés pour favoriser la mise en œuvre de la réglementation nationale liée au plan de maîtrise sanitaire.

Un groupe de réflexion et d'expertise a recensé un nombre conséquent de ressources, de guides et de supports modifiables pour aider les équipes éducatives à actualiser leur PMS. Grâce au travail combiné de Sébastien Tregret et Sébastien Deschenes, l'ensemble est publié en ligne à cette adresse :

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/filieres-et-ressources/hotellerie-restauration/site-academique-pms/>

8) Développer l'excellence collective et individuelle

Le talent de chaque apprenant mérite et à besoin d'être connu et encouragé. Je vous sais déjà très engagé mais il me paraît stratégique, au regard du nouveau projet d'académie mais également des échéances 2023 et 2024, qu'un programme de développer de l'excellence professionnelle collective et individuelle mûrisse et soit partagé avec les apprenants, les représentants légaux et les partenaires.

Ce programme intégrera en toute légitimité les enseignements et les acteurs mobilisés dans le cadre des nouveaux dispositifs de la TVP : co-interventions, chefs-d'œuvre, accompagnement personnalisé, PFMP, partenaires....

Chacun porte l'excellence en soi, notre mission est d'aider à la déployer.

9) Préparer l'insertion professionnelle et les études supérieures

En classe terminale, vous êtes déjà mobilisés par la création et le déploiement des modules d'accompagnement à l'insertion professionnelle et la poursuite en études supérieures. Je rappelle la ressource spécifiquement déployée pour notre académie et accessible à ces adresses :

- Cuisine : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/filieres-et-ressources/hotellerie-restauration/bac-pro-cuisine/ressources-pedagogiques/>
- CSR : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/ecogestionpro/filieres-et-ressources/hotellerie-restauration/bac-pro-commercialisation-et-services-en-restauration/ressources-pedagogiques/>

10) Faire connaître les chefs-d'œuvre

Les chefs-d'œuvre deviennent progressivement les nouvelles cartes de promotion des formations et de visites lors des portes ouvertes, des journées d'immersion, de publications nationales, académiques et locales. Je vous invite à associer au moins un des chefs-d'œuvre par niveau de formation à un des outils de promotion : brio, musée virtuel académique, fondation Colbert, site internet de l'établissement....

Filière commerciale

Cette annexe a pour objectifs de rappeler les priorités nationales et académiques et de faire un point sur l'actualité de la filière tout en donnant les axes de travail pour l'année 2022/2023.

1. Les résultats aux examens

Bac Pro métiers du commerce option A			Bac Pro métiers de l'accueil			Bac Pro métiers du commerce option B			
	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite
Session 2021 (Ancien bac)	936	836	89.3 %	198	176	88.9 %	87	68	78.2 %
Session 2022	940	778	82.8 %	196	167	85.2 %	95	87	91.6 %

CAP EPC			
	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite
Session 2022	496	406	81.9 %

Pour mémoire et comparaison : anciens CAP session 2021

CAP ECMS			CAP EVS A			CAP EVS B			
	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite	Nbre de présents	Nbre d'admis	Taux de réussite
Session 2021	160	142	88.8 %	209	172	82.3 %	142	130	91.5 %

2. Les baccalauréats et CAP renouvelés

Juin 2022 a vu sa première cohorte de bacheliers et de jeunes préparant le CAP issus de la rénovation des diplômes de la filière commerciale. Les résultats donnés ci-dessus vous permettent de faire une analyse et un comparatif avec les sessions précédentes.

Comme je m'y étais engagée, cette première session m'a permis de faire un état des lieux des pratiques pédagogiques déployées dans les établissements et des outils académiques utilisés. Ainsi, avec une équipe d'enseignants et de DDFPT, nous avons revu les tableaux de suivi des compétences et les livrets de suivi en PFMP, en baccalauréat ainsi qu'un CAP. Ces documents vous seront transmis très rapidement dans vos établissements ainsi que par le biais de la liste de diffusion. Ils sont à utiliser dès cette rentrée.

A l'instar de l'an passé, je prévois deux journées de formation académique afin de vous accompagner et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

Le PGI ODOO va prendre toute sa place cette année dans vos enseignements, des journées de formation sont prévues afin que vous puissiez faire acquérir au mieux les compétences en lien avec la création de sites digitaux. Pour rappel l'ensemble des outils académiques qui ont été construits par un groupe de pilotage sont à votre disposition sur le site de l'académie de Strasbourg, ils vous sont d'un grand recours et permettent d'assurer une équité de traitement dans le suivi des jeunes qui vous sont confiés.

3. Les formations, animations pédagogiques et groupes de travail

Je vous adresserai d'ici peu un courrier vous exposant la liste des formations que j'ai pu monter en partenariat avec des intervenants du monde socio-économique et en m'appuyant sur l'expertise de formateurs académiques. Pour ces formations spécifiques, il conviendra pour vous inscrire de passer par votre DDFPT, après accord ou non de votre chef d'établissement, qui me relayera les candidatures.

4. Les olympiades des vitrines

Le comité de pilotage des olympiades vous donne rendez-vous pour une nouvelle édition des olympiades des vitrines 2023. Durant l'automne, vous serez destinataires dans vos établissements respectifs, de la présentation de la nouvelle mouture et de la possibilité d'inscrire vos classes. Je rappelle que cette action permet de mobiliser un bon nombre de compétences attendues dans les référentiels, tout en permettant d'impulser une dynamique et de valoriser vos jeunes.

5. Communication

Une liste de diffusion proposée aux enseignants de la filière commerciale est active et également utilisée pour vous faire passer des informations : lpvente@ac-strasbourg.fr

N'hésitez pas à l'utiliser pour communiquer entre vous. En cas d'information complémentaire et si vous n'y figurez pas, vous pouvez contacter madame Sylvie Moltini-Zender : sylvie.moltini-zender@ac-strasbourg.fr qui gère cette liste.

Enfin, je vous rappelle qu'une mise à jour régulière de votre dossier professionnel sur i-prof est le meilleur moyen de me communiquer vos projets et perspectives nouvelles, toujours utiles pour votre suivi de carrière.